A7 no. 10

LETTRE DV ROY

Eſcrite à Monſieur d'Halincourt.

DV CAMP DEVANT Montauban.

Du 3 octobre et 29 septembre 1621



A PARIS.
Chez NICOLAS ROVSSET, au Palais.
Iouxte la coppie de Lyon par N. Iullieron & C. Larjot Imp. du Roy: Auec priuilege de ſa Majeſté.

M. DC. XXI.
Auec Permiſsion.



LETTRE DV ROY ESCRITE A MONSIEVR D'HALINCOVRT.

MONSIEVR D'HALINCOVRT, ie n'ay rien a reſpondre ſur toutes les dernieres lettres que vous m'auez eſcrites, ſinon que le Marquis de Villeroy eſt arriué icy auec ſon Regiment, lequel eſt remply de tant de bons hommes & bien armez, que i'ay occaſion d'en eſtre tres-

contant, & veux esperer, que comme ie croy qu'ils ont esté choisis par ledict Marquis entre plusieurs autres : quand l'occasion se presentera de tesmoigner leur valeur & leur courage ils en rendront les bons effects que l'on en doit attendre : & si ie vois que ie deusse auoir besoing de plus grand nombre d'hommes que ce que i'en ay ie ietterois bien volontiers les yeux sur le Comte de Bury, pour luy donner semblable employ. Cependant i'ay eu à plaisir de le voir icy, où il se rend capable de me seruir en d'autres occurrences. Ie ne vous puis rien escrire de particulier de ce *Siege*, sinon que nous l'auançons le plus qu'il nous est possible : mais c'est vn ouurage qui ne va pas si viste

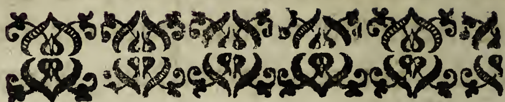
que ie le deſirerois, tant parce que la place eſt tres-forte, que auſſi pource que ceux qui ſont dedans monſtrent auoir du courage & de l'experience: mais neantmoints i'eſpere que dans peu de iours i'en auray la raiſon d'vne façon ou d'autre. Il y a quelques iours que le Duc de Rohan fit vn effort pour eſſayer d'y faire entrer du ſecours, mais il fut ſi mal traicté que ie n'eſtime pas que les autres ayent enuie d'y venir: vous en verrez les particularitez par le memoire que vous trouuerez cy enclos. I'ay veu & conſideré ce que vous auez mandé deçà, de ce qui ſe paſſe du coſté du Duc de Sauoye, & en ſes Eſtats; comme auſſi des deportemens de mes ſubjects du coſté de Dauphiné, & autres de

voſtre voiſinage. Ie vous prie de continuer de m'aduertir de ce que vous en apprendrez, & apporter touſiours ce qui deſpendra de vous pour la manutention de mon auctorité, & le bien de mon ſeruice en ces quartiers de delà. Au ſurplus, i'ay eu aduis de quelque petite ſedition qui s'eſt paſſée à Paris, contre ceux de la R.P.R. dont ie ſuis tres-deſplaiſant, comme eſtant grandement preiudiciable au bien de mon ſeruice: auſſi a elle eſté ſuſcitée par des perſonnes qui ſous pretexte de zele & de religion, font ce qu'ils peuuent pour troubler la tranquillité publique. I'ay eſcrit que l'on aduiſe aux moyens de les faire chaſtier ſelon leurs demerites. Et vous prie de faire prendre ſoigneuſement garde, que ſemblable choſe n'arri-

ue en ma ville de Lyon, & autres lieux où voſtre pouuoir s'eſtend. Sur ce ie prie Dieu, Monſieur d'Halincourt, vous auoir en ſa ſaincte garde. Eſcrit au Camp, deuant Montauban, ce troiſieſme iour d'Octobre 1621.

Signé LOVYS.
Et plus bas,

PHELIPEAVX.



DE MONTAUBAN
le 29. Septembre 1621.

LE Duc de Rohan ayant eſté dés le commencement de ce Siege, ſolicité & preſſé par ceux de Montauban d'aſſembler vne armée pour venir à leur ſecours: Il ſe ſeroit acheminé au bas Languedoc, & aux Seuennes, où il a recueilly & ramaſſé tout ce qu'il à peu de ſoldats, & gens de guerre, leſquels il auroit conduits iuſques à Caſtres, à la faueur des places, que ces Rebelles tiennent en ces quatiers-là ou eſtant, il s'arreſta tant pour ioindre

dre encores quelques trouppes qui s'estoiét ramassées en Roüergues, Albigeois, Lauraguais, Foix, & autres lieux circonuoysins, que pour aduiser aux moyens & à l'ordre qu'il auoit à tenir pour venir secourir les assiegez. Mais ayant à son arriuée audit pays, recogneu la difficulté voire impossibilité qu'il y auoit d'en tenter le hazard, à cause du bon ordre que Monsieur le Duc d'Angoulesme auoit mis à tous les passages. Lequel auoit mesmes des-ja desfait quelques iour auparauant vne partie de ses troupes : il se contenta de faire couler douze Enseignes iusques à S. Anthonin, qui est distant de Montauban de cinq ou six lieuës du pays, en intention de les iet-

ter dans la place. Et de faict le lendemain de leur arriuée audit S. Anthonin, ils en partirent à la faueur des bois & rochers, fauorables à l'Infanterie. Ils se mirent dans vne forest proche, à la faueur de laquelle ils approcherent enuiron deux lieuës. Et ayant recogneu qu'il y auoit du peril pour eux de passer plus outre, à cause de l'ordre que les chefs de l'armée de sa Majesté y auoient donné: ils s'y arresterent prés de deux iours. Et depuis y ayant perdu quelques soldats se retirerent audit S. Anthonin, où ils demeurent encores deux ou trois iours, & iusques au Lundy 27. de ce mois, que pensans treuuer la voye plus libre, ils partirent le soir dudit lieu, & s'acheminerent auec

telle diligence à la faueur de la nuict, que vers les trois heures du matin ils arriuerent dans les quartiers de l'armée de sa Majesté, proche de ladite ville. Et leurs guides les ayans menez dans les retranchemens du Regiment de Normandie, des Suisses, & du Baron d'Estissac : ils voulurent faire quelque effort sur eux. Mais ils y furent si viuement repoussez, qu'il y en demeura sur la place pres de deux cens cinquante morts, & bien autant de blessez & de prisonniers, entre lesquels furent le Sieur de Beaufort chef de cette entreprise, & le Gouuerneur de sainct Anthonin, qui en menoit l'auant-garde, la plus part de leurs drappeaux pris : & le reste de leur trouppe cher-

cha ſon ſalut, ſe iettans deçà, delà dans les foſſez, qui ſont fort profonds, dans les vignes, où le iour eſtant venu, ils furent encor pris & emmenez par trouppes en treſ grand nombre. Et meſmes vers l'apreſdinée le Comte d'Ayen, qui eſtoit à cheual auec ſa trouppe ſur le chemin de ſainct Anthonin, pour prendre garde à ceux qui ſe voudroient retirer, en rencontra vne trouppe de trois cens enſemble, qui y cherchoient leur retraicte, leſquels à l'inſtant il chargea ſi rudement, que Capitaines & ſoldats ſe rendirent tous en meſme temps à ſa diſcretion, & à la miſericorde de ſa Majeſté. Bien eſt vray que lors du combat, qui fut fait aux retranchemens de la vil-

le, il y en eut enuiron ſix ou ſept vingts, qui ſe ſauuans de viteſſe trouuerent moyen de ſe ietter dans la ville. Mais auec tel effroy, que la pluspart y furent bleſſez, & tous auoient ietté leurs armes pour s'y porter plus legerement: tellement que le ſecours que les aſſiegez en auront receu, leur a porté plus d'effroy, & d'eſpouuante, que de conſolation & d'aſſiſtance. Et eſt à croire que ſe voyans plus viuement preſſez dans la place, qu'ils n'ont pas encores eſté, par le renfort de ſept ou huict mil hommes qui ſont nouuellement arriuez, tant ſous la conduite de Meſſieurs le Duc de Montmorency, Marquis de Villeroy, que d'autres particuliers: ils ſeront contraincts dans

peu de temps de chercher plu-
ſtoſt leur ſalut en la clemence
de ſa Majeſté, que dans la force
de leurs armes, ny de leurs mu-
railles.